



The English version is available on our [website](#)

## Concours des initiatives intergénérationnelles SEMAINE QUÉBÉCOISE INTERGÉNÉRATIONNELLE 2024

### I. LES CONDITIONS DE PARTICIPATION

**Le concours récompense des activités ou des projets favorisant le rapprochement entre les générations.**

Pour pouvoir être soumis au concours, un projet doit remplir les conditions préalables suivantes :

1. Le projet doit être organisé par un **organisme à but non lucratif (OBNL)** ou **une personne à titre individuel\***.
2. Le projet doit toucher directement **au moins deux générations, non issues de la même famille.**
3. Le projet doit avoir lieu entre **avril 2023 et février 2024**, de manière ponctuelle, occasionnelle ou régulière.
4. Le projet ne peut concourir s'il a été primé dans les deux années précédant cette édition du concours. Les lauréats peuvent cependant présenter un projet différent.
5. Les organisations politiques ou prosélytes, ou faisant preuve de discrimination à l'égard de l'âge, de l'origine, du sexe ou de la religion seront exclues.

**\*NOUVELLE CATÉGORIE HONORIFIQUE :** Les municipalités et les entreprises privées peuvent soumettre un projet dans cette catégorie. Le lauréat de cette catégorie recevra une distinction mais ne recevra pas de bourse.

Intergénérations Québec se réserve le droit de ne pas sélectionner un projet si la candidature soumise ne répond pas à ces conditions ou manque de clarté.

### II. LES CRITÈRES D'ÉVALUATION

Pour déterminer les projets finalistes et les lauréats, le comité de sélection du concours choisira les projets qui :

- A. Favorisent des liens sociaux mutuellement bénéfiques pour chacune des générations impliquées (notion de réciprocité).
- B. Contribuent à la qualité de vie individuelle (briser l'isolement, susciter l'apprentissage, améliorer le sentiment d'utilité ou la santé physique et mentale).
- C. Génèrent des effets sociaux collectifs bénéfiques (lutter contre l'âgisme, encourager la participation sociale, favoriser l'inclusion ou le sentiment d'appartenance).
- D. Évaluent leurs retombées qualitatives et quantitatives.

Les initiatives qui impliquent les personnes les plus vulnérables ou marginalisées seront favorisées.



### Pourquoi s'inscrire ?

- Pour gagner de la visibilité en figurant dans Résot'âges, notre répertoire dynamique et interactif de projets intergénérationnels, et ainsi inspirer d'autres organismes,
- Pour courir la chance d'être primé lors d'un événement qui réunit les acteurs de la solidarité intergénérationnelle québécoise et de remporter **une bourse de 1000 \$**.



### Comment s'inscrire?



Remplissez le [formulaire d'inscription en ligne](#), directement sur notre site Internet.

Merci de bien vouloir **détailler votre activité** et **répondre à toutes les questions**.

Un complément d'information pourrait vous être demandé pour confirmer votre inscription. Une seule pièce jointe est autorisée (affiche, document complémentaire, photo, etc.).

Une fois votre formulaire envoyé, assurez-vous de bien recevoir un accusé de réception de notre part dans les jours suivant votre inscription.

Pour être déclarés finalistes, les participants devront :

- **répondre** aux appels téléphoniques d'Intergénération Québec dans les 10 jours ouvrables suivant la sélection des projets retenus,
- **fournir** au moins une photo de résolution imprimable illustrant leur initiative dans les délais prescrits.

La bourse devra être acceptée et acheminée **dans les trois mois** suivant la remise de prix et ne pourra en aucun cas être en totalité ou en partie transférée ou échangée.

Les décisions du comité de sélection sont finales et sans appel.

### Quand s'inscrire?

Du 13 novembre 2023 jusqu'au **dimanche 25 février 2024**.



### **Vous n'avez pas encore mis en place d'initiative, mais cela vous intéresse?**

Pourquoi ne pas profiter de cette occasion pour vous lancer?

Besoin d'inspiration? Consultez notre répertoire d'initiatives [Résot'âges](#) ou contactez-nous!



### ***Pour plus d'informations :***

*Florence Notté, chargée de projet et de communication*

514 382-0310, poste 203

1 866 772-7222, poste 203

[communication@intergenerationsquebec.org](mailto:communication@intergenerationsquebec.org)